

COMMISSION AD HOC CHARGÉE DE LA QUESTION PALESTINIENNE

DECLARATION ET PROJET DE RESOLUTION RELATIFS
A L'INTERDICTION DE VENIR EN AIDE AUX IMMIGRANTS
EN PALESTINEProjet de résolution présenté par la délégation
du Liban

Dans ses déclarations datées du 16 octobre, l'honorable Délégué du Royaume-Uni a signalé le danger que constitue pour la paix en Palestine et dans le Moyen-Orient la complicité de quelques Gouvernements dont les nationaux fournissent des moyens de transport, des armes et de l'argent à des immigrants à destination de la Palestine.

Des nouvelles quotidiennes, notamment celles rapportées par le "New-York Times" du 15 octobre, annoncent que 30.000 immigrants concentrés dans des ports de la Mer Noire s'embarquent à destination de la Palestine.

Le fait que le régime nazi, auteur des persécutions contre les Juifs, a cessé d'exister en Europe, et le fait que le nombre des Juifs se trouvant dans les camps de réfugiés, qui a inspiré la sixième recommandation du rapport du Comité spécial est connu, nous laissent croire que l'immigration de ces 30.000 personnes et l'assistance qui leur est donnée pour leur concentration dans les ports de la Mer Noire ainsi que pour leur transport en Palestine, comportent des conséquences politiques et sont de nature à accentuer la tension actuelle dans le Moyen-Orient.

./... Etant donné ..

Etant donné par ailleurs qu'il résulte des renseignements officiellement connus que l'immigration en Palestine "légale" ou "illégale" ayant été pratiquée sans contrôle a amené dans ce pays des éléments terroristes juifs et non juifs qui ont provoqué les troubles actuels et provoqueront des troubles à l'avenir ;

La délégation du Liban a l'honneur de proposer à votre Commission, avant la discussion de toutes autres résolutions qui lui sont soumises, d'adopter et de soumettre à l'adoption de l'Assemblée générale la résolution suivante:

L'ASSEMBLEE GENERALE

Consciente du danger que l'assistance en transport, armes et argent donnée à des immigrants à destination de la Palestine est de nature à accentuer la tension existant dans ce pays et à mettre en danger la paix dans le Moyen-Orient,

RECOMMANDE aux Gouvernements des pays membres des Nations Unies de s'interdire et d'interdire à leurs nationaux de donner assistance, sous quelque forme que ce soit, aux immigrants en question.
